

Corsier-sur-Vevey, le 25 septembre 2024

**Rapport de la commission des finances au sujet du préavis municipal 17/2024
relatif au budget 2025 de l'entente intercommunale sur la taxe de séjour et sur la
taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La séance intercommunale a eu lieu le 12 septembre à la salle du Conseil communale de Vevey de 19h à 21 h. Patrick Groux, membre de la commission des finances était présent pour la commune de Corsier. 7 communes étaient présentes.

Historique

Idem rapport sur les comptes 2023

Explications

Un compte rendu des principales questions est mis en annexe. Le budget présenté avec la liste des manifestations prévues pour 2025 est mise en annexe du préavis.

Conclusions

Le total des recettes estimées pour 2025 s'élève à CHF 6'066'230.-

Le total des charges estimées pour 2025 s'élève à CHF 6'034'518.-

L'entente définit l'enveloppe de projets, par la suite c'est le bureau du CITS qui décide des attributions.

Le solde prévisible se monte à CHF 31'712.-

Au vu de ce qui précède, la commission des finances à l'unanimité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter **le préavis 17/2024 relatif au budget 2025 de l'entente intercommunale sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve.**

La Commission des finances

Le vice-Président



Olivier Schorer

Le rapporteur



Patrick Groux